

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°22-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET : Commission travaux, bâtiments, voiries

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de créer une Commission chargée des travaux, des bâtiments et de la voirie, composée d'un responsable et de 4 membres.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'UNANIMITÉ :

- Créé une commission travaux, bâtiments, voiries,
- Désigne le responsable de la Commission travaux, bâtiments, voiries : Pierre SOULIE
- Désigne les conseillers municipaux suivants membres de la Commission travaux, bâtiments, voiries : Sébastien MARTINEZ, Pierre ALBINET, Dimitri BOUAT, Fabienne BONNAFÉ.

Le Secrétaire,

Le Maire,



Dimitri BOUAT




Yves CHAPRON